

Monsieur Marc BRIDOUX
Président de la Communauté de Communes
du TERNOIS

À Madame, Monsieur le Maire

Objet : Concertation du PLUi du Pernois : affichage des panneaux A3 des différentes pièces du PLUi en mairie

Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les élus,

Dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme infracommunautaire (PLUi) du Pernois, et dans l'optique d'associer et de faire participer le public de manière effective à l'élaboration de ce document d'urbanisme, l'affichage des panneaux A3 en mairie expliquant les différentes pièces composantes du PLUi nous paraît crucial à l'approche de la phase arrêt projet du PLUi.

Cet affichage est une obligation juridique qui a été mentionnée sur les modalités de concertation définies dans la délibération de prescription dont le non-respect peut être entaché d'un vice procédural substantiel. C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le certificat d'affichage ci-joint avec signature et cachet de la mairie à l'adresse suivante : virginie.martel@ternoiscom.fr

Comme annoncé lors de la réunion publique au Keswest, une exposition itinérante des panneaux rigides sera par la suite ouverte au premier semestre de l'année 2024. Les communes intéressées à accueillir cette exposition, pourront se manifester toujours auprès de Madame MARTEL à l'adresse susmentionnée.

En vous remerciant par avance de votre réactivité, je compte sur votre bienveillance pour l'affichage de ces panneaux A3 en mairie dès réception de ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.



Le Président,
M. Marc BRIDOUX.

